



**DOSSIER DE PRESSE**

**Colloque**

**L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE :  
HISTOIRE ET REPRESENTATIONS FIGURÉES DU MOYEN ÂGE**

**A LA CONTRE-REFORME**

**Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2009**

**Institut National de l'Histoire de l'Art  
Paris**

**Organisé par Eléonore Fournié et Séverine Lepape**

**avec le soutien de Jean-Claude Schmitt**



Institut  
national  
d'histoire  
de l'art

INH A

## Table des matières

Définition de la croyance : qu'entend-on par Immaculée Conception de la Vierge ?.....	3
Un colloque sur l'Immaculée Conception de la Vierge à Paris.....	5
Chronologie d'une croyance .....	7
Les parents de la Vierge et sa conception .....	9
Lettre de saint Bernard aux chanoines de Lyon .....	11
Des iconographies immaculistes ?.....	15
Programmation provisoire du colloque : .....	19
Partenaires .....	22
Informations pratiques.....	23

## Définition de la croyance : qu'entend-on par Immaculée Conception de la Vierge ?

A l'époque médiévale, la croyance selon laquelle la Vierge, lors de sa conception par ses parents, Anne et Joachim, a échappé au péché originel se développe.

Au IV<sup>e</sup> siècle, lors du concile de Nicée, l'Église admet que la Vierge, bien que mère, est restée vierge en enfantant le Christ. Puis à partir du XII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre d'abord puis dans toute l'Europe occidentale, certains théologiens vont plus loin, considérant que l'âme et le corps de la Vierge ont été préservés de la souillure originelle, qui se transmet lors de tout rapport sexuel depuis Adam et Eve, dès la conception de la mère du Seigneur. C'est un nouveau privilège pour Marie, un privilège très important, puisque hormis le Christ, aucun saint ou personnage biblique ne peut se prévaloir d'une telle exception.

Cette croyance ne va pas de soi : aucune source scripturaire ne contient une telle idée, aucun Père de l'Église ne s'est exprimé en ce sens. Même les noms des parents de la Vierge sont pendant longtemps demeurés inconnus. Mais dès le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, des théologiens orientaux décident de combler en partie ce silence et rédigent des écrits sur l'Enfance du Christ et de la Vierge, que l'on appelle « évangiles apocryphes ». On y apprend que la Vierge est née de parents fort âgés, Anne et Joachim, qui désespéraient d'avoir un enfant. Ils finissent par en concevoir un avec l'aide de Dieu, et certaines versions de ces Évangiles parlent d'une conception hors norme, sans acte sexuel, issue d'un simple baiser à la Porte dorée. Ces écrits mettent du temps à parvenir en Occident : ils circulent secrètement, les clercs hésitant à faire des références explicites à ces textes dans leurs sermons, alors qu'ils en utilisent la matière.

Le premier foyer de réflexion autour de cette croyance est l'Angleterre. Quelques bénédictins dynamiques, issus de grandes abbayes du sud du royaume comme Westminster ou Canterbury, instituent la fête de la conception de la Vierge, que l'on place neuf mois avant sa naissance, le 8 décembre. Plus qu'une élaboration dogmatique, l'immaculée conception est à l'origine et pendant une bonne partie du Moyen Age une fête que l'on célèbre et qui vient enrichir le corpus des autres fêtes mariales importantes, la naissance, l'annonciation, la visitation, la purification et la mort de la Vierge.

Lorsque les chanoines de Lyon, décident pour la première fois de célébrer la conception de la Vierge, Bernard de Clairvaux (1091-1153), éminent théologien cistercien, s'élève avec force contre cette idée. De là, naît une crise qui secoue l'Église jusqu'à la fin du Moyen Age et au-delà. Les polémiques se cristallisent autour de deux questions majeures : comment accepter ce privilège marial qui n'est étayé par aucune source biblique, ni par aucun traité des premiers âges du Christianisme ? Et comment faire coïncider cette exception

mariale et la Rédemption du Christ, qui s'adresse à tous ? Faire de la Vierge un être échappant à la souillure originelle, n'est-ce pas en faire l'équivalent de Jésus ?

Théologiens et clercs se déchirent alors autour d'une des questions théologiques et sociales les plus intéressantes de l'histoire médiévale classique, tandis que la fête continue, bon gré, mal gré, à gagner du terrain. Les Dominicains, gardiens attentifs du dogme et de la tradition, restent les plus farouches opposants à cette croyance. Au concile de Trente, la question n'est pas tranchée, les théologiens décidant de jeter silence respectueux sur la question de la Vierge et du péché originel, abordée au moment où l'on traite de la question du péché originel. C'est que les Catholiques eux-mêmes n'étaient pas d'accord entre eux et auraient pu offrir aux Protestants une faille où s'engouffrer. Il faut finalement attendre le XIX<sup>e</sup> siècle, et plus précisément 1854 pour que le pape Pie IX proclame cette croyance dogme de l'Eglise.

## Un colloque sur l'Immaculée Conception de la Vierge à Paris

L'immaculée Conception de la Vierge a fait l'objet d'études restées jusqu'à présent cloisonnées : les historiens des textes se sont attachés à expliquer l'évolution de la croyance et de ses modalités, à en retracer le débat et ses acteurs ; les historiens d'art ont essayé de définir les images qui représenteraient la conception immaculée de la Vierge au Moyen Age ; les érudits locaux, à la faveur d'une implantation géographique importante de la fête comme en Normandie, ont étudié certaines œuvres d'art ou confréries dédiés à la conception de la Vierge ; enfin, les spécialistes de liturgie ont analysé les nouvelles hymnes mises en place par Sixte IV à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le colloque propose d'amorcer le dialogue entre l'histoire, la théologie, l'iconographie, la liturgie, afin de mesurer l'ampleur de la croyance et son importance dans la société médiévale et moderne. Il doit être l'occasion de faire un point historiographique conséquent, en faisant participer des spécialistes d'aires géographiques et chronologiques différentes.

L'une des questions qui servira de fil conducteur lors de ce colloque est de savoir comment la société médiévale, aussi bien les théologiens que les fidèles dans leur ensemble, les commanditaires comme les artistes susceptibles de créer des œuvres d'art comportant cette nouvelle idée, négocient ce nouveau privilège qui pose de délicats problèmes.

La genèse des représentations de la conception immaculée de la Vierge est un bon exemple de cette complexité. A l'époque moderne, même si la croyance n'est pas reconnue en dogme, elle a suffisamment gagné les fidèles pour être largement représentée. On choisit alors de la figurer sous les traits d'une Vierge en prière dans les nuées, les pieds reposant sur un serpent, un globe terrestre ou un croissant, entourée d'anges. Les artistes espagnols comme Murillo ou Zurbaran se font les chantres de cette nouvelle représentation. Mais il est difficile de pouvoir avec autant de certitudes identifier des iconographies de la conception immaculée de la Vierge au Moyen Age, au moment où le privilège est débattu et en cours de définition. Plus qu'un répertoire en soi, il s'agit déjà de poser la question de l'ambiguïté d'une telle représentation. Comment représenter une notion aussi abstraite ? Comment la représenter alors qu'elle ne fait pas l'unanimité au sein de l'Eglise ? Puisque l'on ne constate pas ou peu de nouvelles représentations dans le répertoire iconographique chrétien de la fin du Moyen Age, ce qui s'explique relativement aisément compte tenu de la grande « traditionalité » du système de représentations, faut-il voir dans des images existantes des incursions de cette croyance ?

Plus généralement, le débat autour de cette nouvelle fête demande aux uns et aux autres de se prononcer sur des notions importantes : quelle définition a-t-on de la Révélation selon qu'on accepte ou non d'inclure une fête non étayée par les sources scripturaires ou les écrits des Pères de l'Eglise ? En quoi le fait d'échapper ou pas au Péché originel pour la Vierge est-il important ? Quel statut la société médiévale souhaite-elle donner à la Mère du Christ ? Derrière ce débat, se cristallisent des questions fondamentales pour l'étude historique : la manière dont l'Eglise souhaite se définir et la place de la Vierge dans la Trinité.

## Chronologie d'une croyance

- La fête de la Conception de la Vierge est célébrée dans l'Église orientale à partir du VII<sup>e</sup> siècle.
- La fête de la Conception de la Vierge, le 8 décembre, est introduite en Occident à partir du XII<sup>e</sup> siècle.
- Vers 1139-1140 : opposition de Bernard de Clairvaux (1091-1153) à la fête de la Conception Immaculée de la Vierge : lettre aux chanoines de Lyon.
- XIII<sup>e</sup> siècle : le débat est ouvert et âprement disputé à l'Université de Paris : Thomas d'Aquin (1225-1274) ou Bonaventure (1221-1274) s'y opposent fermement. La fête semble même se diffuser de manière ponctuelle et localisée dans l'Occident Chrétien.
- 1266 : la nation normande de l'Université de Paris adopte la fête de la Conception.
- Première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : le discours maculiste reste dominant grâce aux Dominicains, mais la pratique de la fête se généralise. Au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, puis dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les arguments des Immaculistes commencent à prendre de l'importance sous l'influence des prédicateurs franciscains, comme Pierre d'Auriol (1230-1322) dans son *Tractatus de conceptione Beatae Mariae Virginis* ou Jean Duns Scott (c. 1266-1308) et son argument du « parfait médiateur ».
- Seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : rupture de ton. Les arguments immaculistes deviennent majoritaires, sous l'impulsion des arguments franciscains, rejoints par l'Université de Paris et ses deux plus grands orateurs : Pierre d'Ailly et Jean Gerson (1363-1429). Le débat sort de l'université pour toucher alors la sphère laïque et royale.
- 1376 : la nation anglaise adopte à Paris la fête de la Conception puis en 1380 : la nation française adopte à Paris la fête de la Conception. La fête se développe sans être intégrée par le discours officiel. Les écarts entre les pratiques des croyants et les discours des prédicateurs maculistes font éclater de nombreuses « affaires », dont celle de Jean de Monzon. Ce décalage entre doctrine et pratique et l'absence de positionnement clair de la part des autorités ecclésiastiques poussent celles-ci à se prononcer.
- 23 juillet 1431 : Début du Concile de Bâle - Les pères conciliaires furent invités à se prononcer sur la proposition suivante : *Il est plus pieux de croire que l'âme de la bienheureuse Mère de Dieu fut préservée du péché originel à l'instant de son infusion dans le corps que de croire que la Vierge même a été conçue dans le péché originel.*
- 17 septembre 1439 : Publication du décret sur l'Immaculée conception de la Vierge : *Nous définissons et déclarons que la doctrine disant que la glorieuse Vierge Marie mère de Dieu, par la grâce singulière prévenante et opérante d'un don divin, n'a jamais été actuellement soumise au péché originel, mais fut indemne de toute faute*

*originelle et actuelle, sainte et immaculée, est une doctrine pieuse, conforme au culte ecclésiastique, à la foi catholique, à la droite raison et à la Sainte Ecriture, qu'elle doit être approuvée, tenue et embrassée par tous les catholiques, et qu'il n'est désormais permis à personne de prêcher ou d'enseigner le contraire.* La fête fut instituée au 8 décembre et se dota d'un office propre.

- En rupture avec le pape Eugène IV, ce concile est considéré, notamment par les Dominicains, comme schismatique et le décret non reconnu.
- Fin du XV<sup>e</sup> siècle : le pape franciscain Sixte IV (1414-1484) approuve le culte de la conception en fulminant deux bulles (en 1476, *Cum praeexcelsa* dote la fête d'indulgence et de l'octave de l'office composé par Léonard de Nogarole et en 1480, une seconde bulle reconnaît comme officiel un nouvel office composé par Bernardin de Bustis). Cependant devant les attaques répétées des Dominicains et ne souhaitant pas raviver les débats du début du siècle, le pape prend également ses précautions avec une troisième bulle, en 1483, *Gravis Nimis*, qui interdit toute prise de position en faveur ou en défaveur de l'Immaculée Conception. Le dogme n'est toujours pas reconnu par l'Eglise et n'est pas considéré comme une des vérités « nécessaires au salut », alors que depuis 1497, l'Université de Paris a instauré l'obligation de prêter serment en faveur de l'Immaculée Conception de la Vierge à tous ses nouveaux licenciés et professeurs.
- XVI<sup>e</sup> siècle : le Concile de Trente ne se prononce pas sur le sujet et réaffirme les propositions de Sixte IV, à savoir : célébration de la fête de l'Immaculée Conception et interdiction de tout débat autour de la question.
- 1854 : bulle *Ineffabilis* prononcée par Pie IX (1792-1878) qui reconnaît officiellement le dogme de l'Immaculée Conception.



## Les parents de la Vierge et sa conception

Extrait de l'évangile du Pseudo-Matthieu<sup>1</sup> I

In diebus illis erat vir in Israel nomine Joachim ex tribu Iuda, et hic erat pastor ovium suarum, timens dominum in simplicitate (...). Haec autem illi facienti multiplicabat deus greges, ita ut non esset similis illi homo in populo Israel. Haec autem inchoavit facere a quintodecimo anno aetatis suae. Cum autem annorum viginti accepit Annam filiam Isachar uxorem, ex tribu et genere David, cum qua moratus per annos viginti filios non excepit.

Factum est autem ut in diebus festis inter eos qui offerebant incensum domino staret Joachim, parans munera sua in conspectu domini. Et accedens ad eum scriba templi domini nomine Ruben ait ad eum : « Non tibi licet intra sacrificia dei consistere, quia non te benedixit deus ut daret tibi semen in Israel. Passus itaque verecundiam in conspectu populi, abscessit de templo dei plorans et non est reversus ad domum suam, sed abiit ad pecora sua et duxit secum pastores inter montes in longinquo, ita ut per quinque menses nec nuntium de eo audiret uxor eius.

Quae dum fleret in oratione sua et diceret : « Domine jam quia filios non dedisti mihi, virum meum quare tulisti a me ? Ecce enim quinque menses fluxerunt et virum meum non video, et nescio ubinam mortuus sit vel sepulturam eius fecissem (...) Et dum ista dicit, ante faciem eius apparuit angelus domini dicens : « Noli timere, Anna, quoniam in consilio dei est germen tuum, et quod ex te natum fuerit dabitur in admirationem omnibus saeculis usque in finem. Et cum haec dixisset, ab oculis eius

En ces jours-là, il y avait en Israël un homme du nom de Joachim, de la tribu de Juda. Et il était le berger de ses propres brebis, craignant Dieu dans la simplicité de son cœur (...). Pour lui qui agissait ainsi, Dieu multipliait les troupeaux, à tel point qu'il n'y avait personne dans le peuple d'Israël qui pût lui être comparé. Cela, il commença de le faire à l'âge de quinze ans. A vingt ans, il prit pour femme Anne, fille d'Isachar, de la tribu et de la famille de David. Et bien qu'ayant demeuré pendant vingt ans avec elle, il n'en avait pas d'enfants.

Et voici que pendant la grande fête, Joachim se tenait parmi ceux qui offraient l'encens au Seigneur, tout en préparant ses offrandes en présence du Seigneur. Et le scribe du temple, nommé Ruben, s'approcha de lui et lui dit : « Tu n'as pas le droit de te trouver au milieu des offrandes de Dieu, car Dieu ne t'a pas béni, au point de te donner une postérité en Israël. » Après avoir subi cet affront en présence du peuple, il quitta le temple de Dieu tout en pleurs et ne retourna pas dans sa maison, mais il partit vers ses troupeaux, emmenant avec lui ses bergers vers les lointaines montagnes. Ainsi, pendant cinq mois, sa femme n'eut aucune nouvelle de lui.

Et elle pleurait, tout en priant et disait : « Seigneur, tu ne m'as déjà point donné d'enfants, pourquoi m'as-tu enlevé mon mari ? Voilà cinq mois passés et je ne vois pas mon mari, et je ne sais pas s'il est mort ni où je puis faire sa tombe. » (...). **Tandis qu'elle parlait ainsi, devant elle apparut un ange du Seigneur qui lui dit : « Ne crains pas, Anne car ta postérité est dans**

<sup>1</sup> *Libri de nativitate Mariae. Pseudo-Matthaei evangelium*, textus et commentarius cura Jan Gijssels, Turnhout : Brepols, 1997, p. 286-323, (Corpus christianorum. Series apocryphorum ; 9).

elapsus est (...) In ipso autem tempore apparuit quidam juvenis inter montes ubi Ioachim pascebat greges suos et dixit ad eum : « Quare non reverteris ad uxorem tuam ? (...) Angelo dei ego sum, qui apparui hodie flenti et orenti uxori tuae et consolatus sum eam, quam suis ex semine tuo concepisse filiam. Haec templum dei erit et spiritus sanctus requiescet in ea, et erit beatitudo super omnes feminas sanctas, ita ut nullus dicat qui fuit talis aliquando ante eam, sed et post eam non erit similis ei. Descende ergo de montibus et revertere ad conjugem tuam et invenies eam habentem in utero. Excitavit enim deus semen in ea et fecit eam matrem benedictionis aeternae. (...)

Cumque per triginta dies ambulantes pervenissent, apparuit Annae in oratione stanti angelus domini dicens ei : « Vade ad portam quae vocatur aurea et occure viro tuo, quoniam veniet ad te hodie. A tilla festinanter perrexit cum puellis suis et coepit in ipsa porta stans orare et diutius exspectare. Et cum longa exspectatione deficeret, elevans oculos suos videt Ioachim venientem cum pecoribus suis. Et occurrit Anna et suspendit se in collo ejus agens gratias deo et dicens : « Vidua eram et ecce iam non sum, sterilis eram et ecce concepi. » Et factum est gaudium omnibus notis et affinis eorum, ita ut universa terra et affinis de ista fama gratularentur.

Post haec autem expletis mensibus novem, peperit Anna filiam et vocavit nomen ejus Mariam.

**le dessein de Dieu, et ce qui naîtra de toi sera un objet d'admiration pour tous les siècles jusqu'à la fin du monde.** » (...) Or, au même moment, un jeune homme apparut dans les montagnes où Joachim faisait paître ses troupeaux et lui dit : « Pourquoi ne retournes-tu pas auprès de ta femme ? (...) Je suis l'ange de Dieu, qui est apparu aujourd'hui à ta femme au milieu de ses larmes et de ses prières, et je l'ai consolée. **Sache qu'elle a conçu une fille de ta semence. Celle-ci sera le temple de Dieu, et l'Esprit saint reposera sur elle, et elle sera bienheureuse plus que toutes les saintes femmes de telle sorte que personne ne puisse dire qu'il y eut jamais une telle femme avant elle, mais aussi après elle, et n'y en aura pas de semblable à elle.** Descends donc de la montagne et retourne auprès de ton épouse, et tu la trouveras enceinte, car Dieu a suscité auprès d'elle une postérité et l'a rendue mère de l'éternelle bénédiction. (...)

Alors, après avoir marché trente jours, ils approchaient de leur but, un ange du Seigneur apparut à Anne qui était en prière et lui dit : « Va à la porte qu'on appelle « dorée », à la rencontre de ton mari, car il reviendra vers toi aujourd'hui. » Et elle, tout en hâte, partit avec ses servantes et se mit, à la porte même, à prier et à attendre longuement. Et alors que, par suite de cette longue attente, elle défaillait presque, élevant son regard, elle vit Joachim qui arrivait avec ses troupeaux. Anne courut vers lui et se suspendit à son cou, rendant grâce à Dieu et disant : « **J'étais veuve et voilà que je ne suis plus, j'étais stérile et voilà que j'ai conçu.** » Et toutes leurs connaissances et leurs proches se réjouirent, de sorte que tout le pays et les gens d'alentour les félicitaient de cette bonne nouvelle.

Après cela, les neuf mois étant accomplis, Anne mis au monde une fille et l'appela Marie.

## Lettre de saint Bernard aux chanoines de Lyon

La lettre de saint Bernard adressée aux chanoines de l'Eglise de Lyon, sur la célébration de la fête de la conception de la Vierge, a sans doute été rédigée vers 1139 ou 1140. L'abbé de Clairvaux s'exprime contre cette nouvelle fête célébrée depuis peu par les chanoines, qui n'est pas reconnue par l'Eglise et qu'aucune tradition ne légitime. Epistola CLXXIV<sup>2</sup>

Ad canonicos Ludgdunense de Conceptione S. Mariae.

Sed et ortum virginis didici nihilominus in Ecclesia et ab Ecclesia indubitanter habere festivum atque sanctum, firmissime cum Ecclesia sentiens in utero eam accepisse ut sancta prodiret. Et de Ieremia siquidem lego quod, priusquam de vulva exiret, sanctificatus sit, et de Ioanne Baptista non secus sentio, qui ex utero Domini in utero sensit (...).

Quod itaque vel paucis mortalium constat fecisse collatum, fas certe non est suspicari tantae Virgini esse negatum, per quam omnis mortalitas ermesit ad vitam. Fuit procul dubio et Mater Domini ante sancta quam nata, nec fallitur omnino sancta Ecclesia sanctum reputans ipsum Nativitatis eius diem et omni anno cum exultatione universae terrae votiva celebritate suscipiens. Ego puto quod et copiosior sanctificationis benedictio in eam descenderit, quae ipsius non solum sanctificaret ortum, sed et vitam ab omni deinceps peccato custodiret immunem, quod nemini alteri in natis quidem mulierum creditur esse donatum. Decuit nimirum Reginam virginum, singularis privilegio sanctitatis, absque omni peccato ducere vitam, quae dum peccati mortisque pareret peremptorem, munus vitae et iustitiae omnibus obtineret. Sanctus igitur ortus,

Aux chanoines de Lyon sur la conception de sainte Marie

Mais j'ai appris que l'on tient quand même pour jour festif et saint, dans l'Eglise et par l'Eglise, la naissance de la Vierge, avec d'autant plus de force que l'Eglise juge qu'elle a reçu la sanctification dans le sein, et qu'elle en a été ainsi rendue sainte. Et je lis au sujet de Jérémie, qu'avant de sortir du ventre de sa mère, il a été sanctifié et je ne considère pas autrement Jean Baptiste, qui a reconnu hors du sein le Christ dans le sein (...)

Aussi, ce que l'on s'accorde à reconnaître à quelques hommes, on ne peut pas ne pas l'accorder à la Vierge, elle grâce à qui toute la nature mortelle s'est élevée vers la vie. Il ne fit pas de doute que la Mère du Christ a été sainte avant d'être née, et l'Eglise ne commet absolument pas de faute en considérant que le jour de sa naissance est saint et en le célébrant partout et chaque année avec allégresse. **Et je pense qu'une bénédiction de sanctification plus abondante est descendue en elle, qui a non seulement sanctifié sa naissance mais a gardé ensuite sa vie indemne de tout péché, ce qui, croit-on, n'a été donné à aucun autre né d'une femme.** Il convenait que la Reine des vierges, par le privilège d'une sainteté particulière, menât une vie

<sup>2</sup> Bernard de Clairvaux, *Epistolae*, ed. J. Leclercq, ... H. Rochais, Romae : Editiones Cistercienses, 1974-1977, t. 1, p. 388-392 (S. Bernardi Opera ; 7). Traduction Séverine Lepape.

quoniam immersa prodiens ex utero sanctitas sanctum fecit illum.

Quid adhuc addendum his putamus honoribus? Ut honoretur, inquiunt et conceptus, qui honorandum praeivit partum, quoniam si ille non praecessisset, nec iste esset qui honoratur. Quid, si alius, propter eandem causam, etiam utrique parenti eius festos honores asserat deferendos? Sed et de avio et proavis idipsum posset pro simili causa quilibet flagitare, et sic tenderetur in infinitum, et festorum non esset numerus (...).

Unde ergo conceptionis sanctitas? An dicitur sanctificatione praeventa, quatenus jam sancta conciperetur ac per hoc sanctus fuerit et conceptus, quemadmodum sanctificata iam in utero dicitur, ut sanctus sequeretur et ortus? Sed non valuit ante sancta esse quam esse, siquidem non erat antequam conciperetur. An forte inter amplexus maritales sanctitas se ipsi conceptioni immiscuit, ut simul et sanctificata fuerit, et concepta? Ne hoc quidem admittit ratio. Quomodo namque aut sanctitas absque Spiritu sanctificante, aut Sancto Spiritu societas cum peccato fuit? Aut certe peccatum quomodo non fuit, ubi libido non defuit? Nisi quis forte dicat de Spiritu Sancto eam, et non de viro conceptam fuisse, sed id hactenus inauditum (...). Et si licet loqui quod Ecclesia sentit, et verum ipsa sentit, dico gloriosam de Spiritu Sancto concepisse, non autem et conceptam fuisse, dico peperisse virginem, non tamen et partam a virgine. Alioquin ubi erit praerogativa Matris Domini, qua singulariter creditur exsultare et munere prolis, et integritate carnis, si tantumdem dederis et matri ipsius? Non est hoc Virginum honorare, sed honori detrudere. Si igitur ante conceptum sui sanctificari minime potuit, quoniam non erat, sed nec in ipso quidem conceptu, propter peccatum quod inerat, restat ut post conceptum in utero iam existens, sanctificationem accepisse credatur, quae, excluso peccato, sanctam fuerit nativitatem, non tamen et conceptionem.

sans péché, elle qui, alors qu'elle enfanterait le destructeur du péché et de la mort, obtiendrait pour tous le don de la vie et de la justice. Sa naissance est donc sainte, puisque la sainteté répandue en elle et sortant de son ventre l'a rendu sainte.

**Pourquoi ajouter quelque chose à ces honneurs?** Pour que soit honorée la conception, disent-ils, qui a précédé l'honorable engendrement, puisque si cette dernière n'avait pas eu lieu avant, cet honorable engendrement n'existerait pas. Et quoi, si quelqu'un, à cause du même argument, affirmait qu'il faut rendre les honneurs solennels à chacun de ses parents? Mais on pourrait réclamer pour la même raison la même chose pour ses grands parents et ses aïeux, et cela tendrait à l'infini et il n'y aurait pas assez de fêtes (...)

Où est donc la sainteté de la conception? Dit-on que la Vierge a été préservée par la sanctification, dans la mesure où elle a été conçue déjà sainte, et par là, sa conception a été sainte, de même que l'on dit qu'elle a déjà été sanctifiée dans le sein de telle sorte que s'en est aussi suivie une naissance sainte? Mais il n'est pas possible qu'elle soit sainte avant d'avoir été, puisqu'elle n'était pas avant d'avoir été conçue. A moins que dans l'accouplement, la sainteté se soit mêlée à la conception, de sorte qu'elle a été à la fois conçue et sanctifiée? On ne peut admettre un tel raisonnement. Car comment y aurait-il sainteté sans la sanctification de l'Esprit, et association avec le saint Esprit là où il a péché? Et assurément, comment n'y aurait-il pas péché, là où concupiscence il y a eu? Sauf à dire peut-être qu'elle n'a pas été conçue d'un homme mais du saint Esprit mais cela ne s'est jusqu'à présent jamais entendu (...). **Et si l'on peut parler de ce que l'Eglise pense et ce qu'elle pense est vrai, je dis que la glorieuse Vierge a conçu du saint Esprit et non qu'elle a été conçue de lui, je dis que vierge elle a engendré et non qu'elle a été engendrée d'une vierge.** Où serait du reste le privilège de la Mère de Dieu, celui de s'enorgueillir du don d'un

Quamobrem, etsi quibus vel paucis filiorum hominum datum est cum sanctitate nasci, non tamen et concipi, ut uni sane servaretur sancti praerogativa conceptus, qui omnes sanctificaret, solusque absque peccato veniens, purgationem faceret peccatorum. Solus itaque Dominus Iesus de Spiritu Sancto conceptus, quia solus et ante conceptum sanctus. (...) Cum haec ita se habeant, quaenam iam erit festivae ratio Conceptionis? Quo pacto, inquam, aut sanctus asseretur conceptus, qui de Spiritu Sancto non est, ne dicam de peccato est, aut festus habebitur qui minime sanctus est? Libenter gloriosa hoc honore carebit, quo vel peccatum honorari, vel falsa induci videtur sanctitas.

enfant et de l'intégrité de sa chair, si on l'accordait également à sa mère? Ce n'est pas honorer la Vierge, mais lui retirer un honneur. Si donc il ne lui est absolument pas possible d'être sanctifiée avant la conception, puisqu'elle n'était pas, ni pendant sa conception, à cause de la présence du péché, **il reste qu'il faut croire qu'elle a reçu la sanctification après la conception, quand elle existait déjà dans le sein, sanctification qui, en la préservant du péché, rend sa naissance sainte et non sa conception.**

C'est pourquoi, même s'il a été accordé à peu de fils d'hommes de naître avec la sainteté, il n'en a pas été d'être conçu ainsi, de sorte que le privilège de la conception sainte a été préservé pour le seul qui a sanctifié tous les hommes et que le seul à venir sans péché, a fait réparation des péchés. Ainsi, seul le Seigneur Jésus a été conçu du saint Esprit, parce qu'il est le seul à être saint avant sa conception. (...) **Puisqu'il en est ainsi, quelle serait la raison de la fête de la Conception?** Ceci convenu, affirmerait-on que la conception est sainte, là où il n'y a pas eu le saint Esprit, pour ne pas dire là où il y a eu péché, ou la fêtera-t-on, alors qu'elle n'est absolument pas sainte? La glorieuse Vierge se passera bien volontiers de cet hommage, où l'on honore le péché et l'on suppose une fausse sainteté.

## Bulle papale *Ineffabilis Deus*, 8 décembre 1854

Cette bulle papale déclare comme dogme catholique l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Auctoritate Domini nostri Jesus-Christi, beatorum apostolorum Petri et Pauli, ac Nostra declaramus, pronunciamus et definimus, doctrinam, quæ tenet beatissimam Virginem Mariam in primo instanti suæ conceptionis fuisse singulari omnipotentis Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu Salvatoris humani generis, ab omni originalis culpæ labe præservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque idcirco ab omnibus fidelibus firmiter constanterque credendam.

Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la Nôtre, nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine suivant laquelle, par une grâce et un privilège singulier de Dieu tout-puissant et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, la très bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, préservée de toute tache du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu et qui, par conséquent, doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles.

## Des iconographies immaculistes ?

### La Rencontre à la porte dorée

L'iconographie immaculiste la plus couramment citée est la Rencontre à la Porte Dorée, lieu où se retrouvent Anne et Joachim et où ils s'échangent un baiser. Les récits des évangiles apocryphes laissent entendre que c'est à ce moment-là que la conception de la Vierge a eu lieu et que le baiser en constitue l'élément fécondant. Mais cette idée ne fait pas l'unanimité car certains auteurs parlent d'une conception normale de la Vierge, seulement annoncée et voulue par Dieu. En Occident, cet épisode apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle, comme par exemple, dans des chapiteaux du portail royal de Chartres ou au linteau du tympan du portail Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris. Cet épisode est magnifié par Giotto, à Assise comme à Padoue. Il continue à être utilisé dans les manuscrits aux XIV-<sup>e</sup> siècles pour désigner la conception de la Vierge, à la fois dans les marges, pour compléter une Naissance de la Vierge et comme miniature seule, comme le montrent certains manuscrits de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Lorsque le livre d'Heures se dotera d'un office de la conception immaculée de la Vierge, à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cette représentation est choisie comme illustration privilégiée.

Toutefois, ce thème iconographique n'est pas sans ambiguïté. Jean Molan, théologien de la contre-Réforme<sup>3</sup> pense que la Rencontre à la Porte Dorée est abusivement considérée comme le moment et le Baiser le moyen, de la conception de la Vierge : « sa conception par un baiser est une fable et l'obscur fiction de certains ». En effet, cette image ne doit pas être systématiquement interprétée comme immaculiste. La connaissance du contexte est nécessaire pour en préciser la nature et l'interprétation théologique



Besançon, B.m., ms 550, fol. 54  
Première moitié du XV<sup>e</sup> siècle

<sup>3</sup> Jean Molan, *Traité des saintes images*, intro, trad., notes et index par Fr. Boepsflug, Olivier Christin, Benoît Tassel, Paris, 1996, t. I, p. 471-472.

### Vierge aux litanies

Il s'agit de la représentation de la Vierge, en prières, représentée comme dans les airs, les cheveux dénoués, avec autour d'elle la figuration de 15 objets (le lys, la tour de David, le jardin fermé, la fontaine des jardins, le puits d'eau vive, le rosier, le cèdre, l'olivier, le soleil, la lune et l'étoile du matin, le miroir sans tache, la Porte close d'Ézéchiél, la Cité de Dieu, la *virga Jesse*) la symbolisant, objets qui sont des emprunts à l'Ancien Testament. On considérait en effet que les textes de l'Ancien Testament avaient annoncé la venue de la Vierge, de manière détournée, par des figures imagées. Ces symboles sont abusivement appelés « litanies » car ils se retrouvent dans les litanies de la Vierge du Rosaire.

Ces symboles sont des leitmotifs qui jalonnent le commentaire marial depuis le XII<sup>e</sup> siècle, chez Adam de Saint-Victor par exemple. Toutefois, ils étaient, à cette époque, et encore au XIII<sup>e</sup> siècle, considérés comme des symboles servant à exprimer la virginité de la Vierge et non sa conception immaculée. Pourtant, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Molan semble y reconnaître une représentation adéquate à la conception immaculée de la Vierge dans son livre III, au chapitre concernant la représentation de la conception de la Vierge :

Porro sicut Canticorum Liber recte applicatur Beatae Virgini : sic etiam suavis adinventionis est ea Virginis imago, in qua ei appinguntur, sol, stella, luna, porta caeli, lilium inter spinas, speculum sine macula, hortus conclusus, fons signatus, civitas Dei et similia, ascriptis etiam verbis : « Tota pulchra es amica mea et macula non est in te ; electa ut sol ; pulchra ut luna ; stella maris ; porta caeli ; sicut lilium inter spinas »<sup>4</sup>

Les livres d'Heures imprimés ont grandement contribué à répandre cette iconographie en France et à Paris à partir de 1500. On trouve nombre d'exemple chez Anthoine Vérard ou Thielman Kerver. Ce thème connaît par la suite une très grande popularité, dans tous les supports, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



Livre d'Heures imprimée,  
édition parisienne, Thielman Kerver  
Début XVI<sup>e</sup> siècle

<sup>4</sup> Jean Molan, *ed. cit.*, t. I, p. 471-472.



### Sainte Anne enceinte

Certaines représentations montrent sainte Anne enceinte, avec, visibles en transparence dans son ventre la Vierge et parfois l'Enfant. Il s'agit pour la première fois d'utiliser une image corporelle parlante, mettant en scène une « sainte grossesse », pour montrer en quoi la conception de la Vierge est différente de celle du commun. Cette image n'apparaît pas avant les années 1470, comme un livre d'Heures de provenance amiénoise - Le problème d'interprétation reste entier devant une telle image, car certains scientifiques, comme M. Lévi d'Ancona, pense que l'on ne peut pas toujours savoir si la représentation de la Vierge dans le giron de sainte Anne met en exergue sa conception immaculée, ou seulement sa sanctification dans le ventre de sainte Anne, argument des maculistes. Le contexte, permet souvent de trancher : ainsi, l'image de sainte Anne enceinte, si elle se trouve au début d'une messe de la Conception de la Vierge, laisse peu de doutes sur sa signification. La figuration du Christ sur le sein de sa mère offre un argument supplémentaire à la portée immaculiste de cette image, à savoir que la Vierge, pas encore née, a été pensée comme Mère du Christ, argument utilisé pour montrer qu'elle ne pouvait avoir été touchée par le Pêché originel



Toulouse, BM, Heures d'Yvon de Cugnac, Ms. 140, fol. 98, Amiens ou Arras, vers 1470-1483.

### Mulier Amicta Sole

Une femme de l'Ancien Testament a été interprétée par l'exégèse comme une préfiguration mariale : la Femme de l'Apocalypse (Ap. XII, 1-7) : elle est décrite habillée de lumière, un croissant de lune sous les pieds et sous le point de mettre au monde un enfant, dévoré par le Dragon du Mal. L'enfant est emporté jusqu'au trône de Dieu et la Femme part se réfugier dans un autre lieu. L'iconographie montre en général une femme dans une mandorle rayonnante, en raison de son habit de soleil, qui marche sur un croissant de lune et parfois couronnée par douze étoiles. Cette dernière peut être seule ou avec l'Enfant. Cette figure féminine a été employée pour désigner la Vierge symbolisant l'Église ou la Vierge de l'Assomption, mais elle a pu aussi



servir comme représentation de sa conception immaculée. Toutefois, il n'est pas forcément aisé de déterminer avec certitude quand cette signification apparaît. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les artistes parisiens choisissent cette iconographie dans les livres d'heures pour la prière importante de l'*Obsecro te*, adressée à la Vierge. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cette iconographie est devenue très populaire et inspirera les peintres espagnols de la Contre-Réforme pour représenter la Vierge immaculée.

Paris, B.n.F., Latin 13305, fol. 239  
1470

### Arbre de Jessé

L'Arbre de Jessé représente la parenté du Christ sous la forme d'un arbre qui part de Jessé, père de David et qui porte les rois de Juda jusqu'à la Vierge et le Christ. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, le personnage de la Vierge prend une importance déterminante dans cette image. Emile Mâle considérait que cette mise en valeur mariale dans l'iconographie de l'Arbre de Jessé devait être rapprochée de l'essor du culte de la conception immaculée de la Vierge. Cette dernière est d'ailleurs souvent représentée dans l'arbre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle sous les traits de la *Mulier Amicta Sole*. Certains Arbres de Jessé sont développés dans des contextes immaculistes, comme celui commandé par la confrérie de la conception de la Vierge à Toulon, ou représentés à l'office de la conception de la Vierge de livres d'heures.



Paris,  
Bibl. Sainte Geneviève  
ms 106, fol. 18v  
1510-1520

## Programmation provisoire du colloque :

INHA, salle Walter Benjamin

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre

- 9h -9h30 : Accueil – Introduction (filmée) par M. **Jacques Le Goff**, historien, directeur d'études émérite à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales

*Présidente de séance, Marielle Lamy, maître de conférences (Université Paris-IV Sorbonne)*

- *Théologie*

- 9h30-10h00 : **Paul Payan**, maître de conférences (Université d'Avignon) : *La conception « immaculée » de Joseph*
- 10h00-10h30 : **Isabelle Fabre**, maître de conférences (Université de Montpellier III) : *Marie dans le Collectorium super Magnificat de Jean Gerson : une apologie voilée en faveur de l'Immaculée Conception?*

10h30-11h15 : discussion et pause

- 11h15-11h45 : **Aline Debert**, ingénieur d'études (EHESS GAHOM), *Les Prémontrés et l'Immaculée Conception du Moyen Age à la Réforme*
- 11h45-12h15 : **Barbara Gaspar**, doctorante (Université de Londres) : *L'inquisition et l'Immaculée Conception à l'époque moderne*

12h15-14h00 : discussion et déjeuner

*Présidente de séance, Nicole BÉRIOU, professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université Lumière, Lyon II, membre senior de l'Institut universitaire de France*

### *Liturgie*

- 14h00-14h30 : **Pascal Collomb**, ingénieur de recherches (EHESS, GAHOM) : *L'inscription de l'Immaculée Conception dans la liturgie diocésaine. Le cas lyonnais (XIIIe-XVe siècle)*
- 14h30-15h00 : **Lucas Basilio Ricossa**, professeur de chant grégorien (Conservatoire de Genève et Scola Cantorum Basiliensis) : *l'office de l'Immaculée Conception de Jean de Ségovie au concile de Bâle*
- 15h00-15h30 : **Camilla Cavicchi**, chercheuse post-doctorante (Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours) : *Musiques et images pour l'Immaculée Conception de la Vierge au temps de Sixte IV*

15h30-16h15 : discussion et pause

---

Colloque : *L'Immaculée Conception de la Vierge : histoire et représentations figurées du Moyen Age à la Contre-Réforme*, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2009, Institut National de l'Histoire de l'Art, Paris. 19

- *Débats en Allemagne*

- 16h15-16h45: **Réjane Gay Canton**, chercheuse indépendante (boursière de la Fondation Schindler) : *Osculo concepta. Construction et déconstruction d'une image mentale chez Hermann von Fritzlar*
  - 16h45-17h15: **Martina Wehrli Jons**, chercheuse indépendante, (Zürich, Pfaffenhausen) : *L'Immaculée Conception après le Concile de Bâle dans les provinces dominicaines et franciscaines de Teutonie et de Saxe : débats et iconographie*
- Discussion et clôture de la journée

## Vendredi 2 octobre

*Président de séance, Christian HECK, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lille III, membre senior de l'Institut universitaire de France*

- *Images de l'Immaculée Conception en Europe du Nord*

- 9h00-9h30 : **Jean Wirth**, professeur d'histoire de l'art médiéval (Université de Genève UNIGE) : *Les conceptions de la Vierge à la fin du Moyen Age*
- 9h30-10h00 : **Eléonore Fournié**, docteur (EHESS) et **Séverine Lepape**, conservateur (Bibliothèque nationale de France) et docteur (EHESS) : *Débat et représentations de l'Immaculée Conception dans les œuvres des cours royales et princières d'Europe du Nord (1380-1430)*
- 10h00-10h30 : **Rose-Marie Ferré**, docteur (Paris IV Sorbonne) : *La Vierge sur un podium. Le retable du Buisson Ardent de Nicolas Froment : un poème pictural pour le salut de René d'Anjou*

10h30-11h15 : discussion et pause

- 11h15-11h45 : **Kristiane Lémé-Hébuterne**, chercheuse indépendante (Laboratoire d'Archéologie et d'Histoire de l'Université de Picardie Jules Verne) : *L'Immaculée Conception dans les stalles d'Amiens*
- 11h45-12h15 : **Didier Jugan**, ingénieur d'études (Groupe de Recherches sur les Peintures Murales GRPM), « *La chasse mystique à la licorne* », un thème marial précurseur de l'iconographie de l'Immaculée conception ?

12h15-14h00: discussion et déjeuner

*Président de séance, Jean-Claude SCHMITT, directeur d'études à l'EHESS et directeur du GAHOM*

- *Images de l'Immaculée Conception en Europe du Sud*

- 14h00-14h30 : **Marianna Lora**, doctorante en histoire de l'art moderne et ATER (Université de Paris I-Panthéon Sorbonne) : *La Vierge Immaculée comme Nouvelle Eve dans la peinture italienne du XVIe siècle*

- 14h30-15h00 : **Frédérique Valéry**, Docteur en Langues et Cultures Régionales, mention Histoire Moderne (Université de Corse, Pasquale Paoli) : *Les spécificités iconographiques attachées à la l'Immaculée Conception dans la peinture baroque corse du XVIIe et XVIIIe siècle*
- 15h00-15h30 : **Jean-Luc Antoniazzi**, doctorant en histoire de l'art moderne (Université de Perpignan) : *la représentation de l'Immaculée Conception dans les retables roussillonnais des XVIIe et XVIIIe siècles*

15h30-16h15: discussion et pause

- *Ouverture vers le XIXe siècle*

- 16h15-16h45 : **Elisabeth Claverie**, directrice de recherches (CNRS) : *les images pieuses de Lourdes*

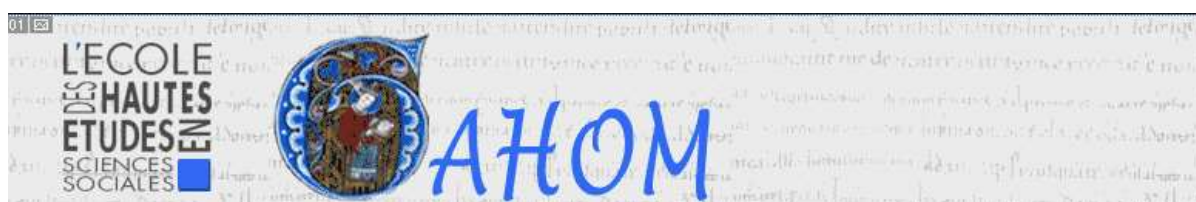
Discussion et clôture du colloque

## Partenaires

Ecole doctorale de l'EHESS



Le Gahom



L'INHA

Institut  
national  
d'histoire  
de l'art



Religions et Histoire



Ecole nationale des Chartes



## Informations pratiques

### Comité scientifique :

M. Jean-Claude Schmitt, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Mme Séverine Lepape, docteur en histoire médiévale, (E.H.E.S.S.), conservateur (B.n.F.)

Melle Éléonore Fournié, doctorante en histoire médiévale (E.H.E.S.S.)

### Lieu :

Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)

6 rue des Petits Champs / 2 rue Vivienne, 75001 Paris

01 47 03 89 00

[www.inha.fr](http://www.inha.fr)

Métro : Bourse, Pyramides, Palais Royal-Musée du Louvre

Salle Walter Benjamin

### Date :

Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 octobre 2009

Entrée libre, réservation conseillée

### Contacts :

Séverine Lepape : [severine.berlier@yahoo.fr](mailto:severine.berlier@yahoo.fr) – 06 16 47 91 14

Éléonore Fournié : [eleonore.fournie@wanadoo.fr](mailto:eleonore.fournie@wanadoo.fr) – 06 76 19 73 46